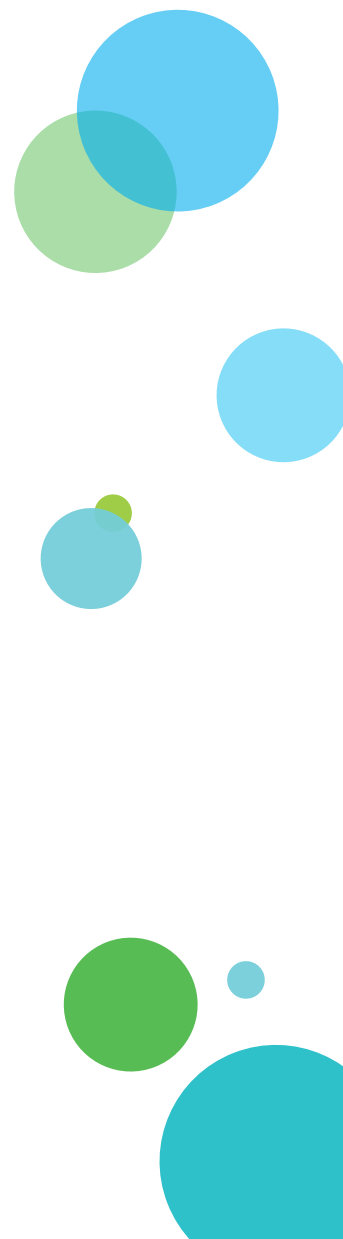
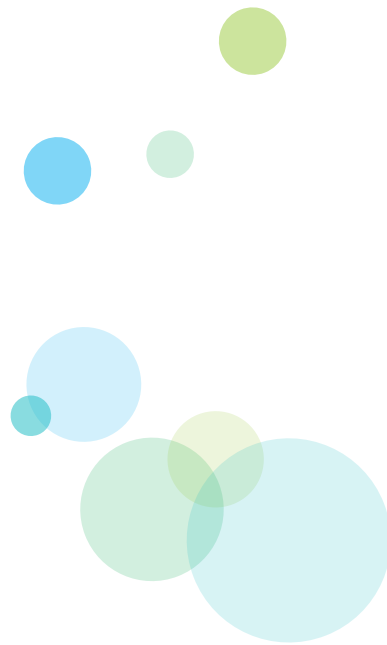


Rapport d'activité 2014



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



Edito

L'année 2014 a été marquée par la promulgation de la Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM). Cette loi définit un nouveau cadre pour l'organisation de la gestion de l'eau en France, en donnant une nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux EPCI à fiscalité propre. Cette nouvelle organisation ne doit pas remettre en cause la gestion équilibrée de la ressource en eau à l'échelle du bassin de la Charente. Sa mise en œuvre devra permettre une bonne articulation entre la gestion locale et la gestion du bassin.

En 2014, c'est cette articulation qui a permis à l'EPTB Charente en partenariat avec le syndicat des eaux de la Charente-Maritime et la communauté d'agglomération de la Rochelle, d'élaborer un programme d'actions interdépartemental, partagé avec la profession agricole, qui se mettra en œuvre dès 2015 sur les bassins d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte. En 2014, c'est grâce à un travail cohérent à l'échelle du bassin que nous avons pu poursuivre notre travail sur le SAGE et sur la mise en œuvre du programme d'actions pour la préservation des poissons migrateurs. Sur ces projets, les avancées réalisées en 2014 nous encouragent à poursuivre nos efforts. Au-delà des quelques actions précitées, ce rapport annuel témoigne de l'état d'avancement de l'ensemble des autres projets portés par l'EPTB Charente, pour la gestion de l'étiage et la préservation des inondations notamment, au service des acteurs du territoire.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Didier LOUIS

Président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents.



L'EPTB Charente, pour une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant.

Sommaire

Présentation de l'EPTB Charente 04

Les principales actions de l'Institution en 2014 06

Gestion de la ressource en eau	06
Prévention des inondations	07
Préservation des poissons migrateurs	09
Reconquête de la qualité de l'eau	11
SAGE du bassin de la Charente	13
RECEMA	16
Les Causeries Champlain	17

Le fonctionnement et le budget de l'EPTB 18

Présentation de l'EPTB Charente

L'Institution du fleuve Charente a été créée en 1977 à la suite de la sécheresse historique de 1976.

Elle regroupe les Conseils généraux des départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne et a été reconnue EPTB en 2007.



Légende

- | | | | |
|--|--------------------------|--|-----------------------|
| | Forêt | | Limite de département |
| | Prairie et culture | | Activités d'élevage |
| | Zone marécageuse | | Conchyliculture |
| | Zone humide | | Poissons migrateurs |
| | Vignoble du
cognaçais | | |

0 5 10 15 20 25

1:500 000° / 1 cm = 5 km

Elle a pour mission de promouvoir la gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente en réalisant les études et les travaux permettant l'amélioration du régime hydraulique tant en crue qu'en étiage, le maintien ou la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, la valorisation touristique du fleuve et de ses affluents.

Elle favorise la concertation entre les collectivités territoriales compétentes pour cette gestion.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

la
Charente
Maritime

DEUX-SÈVRES
CONSEIL GÉNÉRAL

Conseil
Général
Vienne



Qu'est-ce qu'un EPTB ?

C'est un groupement de collectivités territoriales dont l'objet est de « faciliter, à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée de la ressource en eau, ainsi que la préservation et la gestion des zones humides et de contribuer, s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Il assure la cohérence de l'activité de maîtrise d'ouvrage des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale, notamment envers les zones d'expansion des crues, qui fondent la gestion des risques d'inondation.»

Art L213-12 du code de l'environnement



Les principales actions de l'institution en 2014

Gestion de la ressource en eau

En
2014

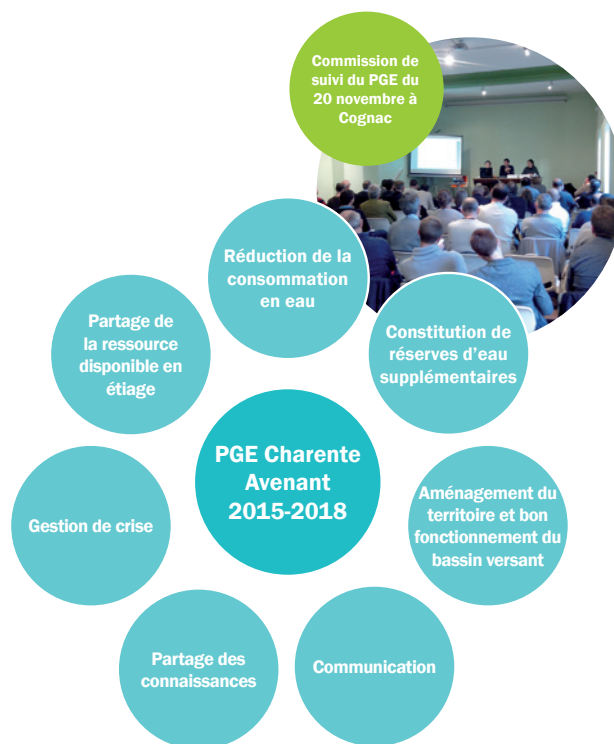
Gestion des étiages

Plan de gestion des étiages (PGE Charente)

Plusieurs réunions de concertation ont été organisées sur le thème de la gestion quantitative :

- **5 février** pour faire le bilan de l'étiage 2013
- **25 juin** pour présenter l'avis de l'hydrogéologue agréé sur la vulnérabilité de la prise d'eau potable du Grand Angoulême vis à vis du projet expérimental de diguette aux sources de la Touvre
- **20 novembre** pour débattre de la modification de la valeur du DOE (Débit Objectif d'Étiage) et du DCR (Débit de Crise) du Né à la station de Salles d'Angle, ainsi que du DOE et du DCR de la Touvre à la station de Foulpouge

En parallèle, un Avenant au PGE Charente a été élaboré et mis en débat avec l'ensemble des partenaires du bassin de la Charente. Il porte sur la période 2015-2018.



Programme pluriannuel de gestion de l'étiage de l'EPTB Charente

Les orientations stratégiques du programme pluriannuel étiage de l'EPTB Charente sur la période 2015-2018 sont en cours de définition. Les actions menées par l'EPTB s'inscriront dans l'Avenant au PGE Charente.

Ces actions sont liées à :

- La gestion opérationnelle des étiages : outil de télégestion du barrage, administration du tableau de bord étiage, modélisation prédictive des débits d'étiage, bilans annuels de l'étiage,
- La finalisation d'une étude de récupération des coûts du barrage de Lavaud
- L'animation et la coordination de la gestion de l'étiage à l'échelle du bassin versant Charente
- Le pilotage de l'EPTB sur des sujets innovants : aménagements sur les versants et les têtes de bassins pour favoriser la rétention naturelle de l'eau, l'adaptation aux impacts du changement climatique



Gestion de l'étiage sur le bassin versant de la Charente en 2014

À l'image de l'année 2013, l'année et l'étiage 2014 ont été particulièrement humides. Ces deux années à forte abondance hydrologique succèdent à un cycle de sécheresses estivales de 4 ans. L'étiage 2014, a bénéficié d'apports pluvieux abondants sur toute la période hydrologique : forte recharge hivernale, un printemps et un été pluvieux.

Les objectifs de débit (DOE, DOC) sont à l'échelle du bassin Charente tous respectés, sauf sur le sous-bassin du Né chroniquement en déficit ; ce qui pose question en année très humide comme en 2007, 2013 et 2014.

Les précipitations nettement supérieures aux normales saisonnières ont placé le bassin de la Charente dans une situation favorable pour débuter la période d'étiage. Fin mars 2014, le niveau des nappes souterraines et les débits des cours d'eau étaient alors supérieurs ou proches des niveaux quinquennaux humides pour la saison. Les barrages de Lavaud et Mas Chaban étaient remplis dès la fin du mois de janvier, ce qui correspond à un niveau de stock quinquennal humide.

Malgré l'alternance de pluies abondantes au printemps et de périodes plus sèches en fin d'été, les conditions pluviométriques sont restées favorables dans l'ensemble. Même si l'état quantitatif s'est dégradé en fin d'été, suite aux déficits pluviométriques enregistrés, la période d'étiage 2014 constituera, avec l'année 2013, une année humide de référence.

Le stock du barrage de Lavaud n'a pas été sollicité durant la campagne 2014. Le barrage de Mas Chaban a été vidé de plus de la moitié de son volume total afin d'abaisser la cote du plan et de réaliser des travaux en fin de campagne 2014.

L'Institution est restée mobilisée sur la gestion des étiages dans le cadre des réunions de gestion de l'étiage (juin à octobre), de la mise à jour du tableau de bord de la ressource en eau (TBRE), des observatoires départementaux de l'eau, des réunions techniques et de la Commission de suivi du PGE.

Gestion et entretien du barrage de Lavaud

L'étude de dangers du barrage de Lavaud a été confiée au cabinet Stucky (aujourd'hui Tractebel Engineering) le 17 avril 2012. Cette étude qui vise à évaluer les risques liés à la rupture du barrage a été transmise à la DREAL Poitou-Charentes en août 2014 et devrait être validée en 2015.

La Visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage a eu lieu le 28 août 2014 et une visite d'inspection par le service de contrôle (DREAL Poitou-Charentes) s'est déroulée le 6 octobre 2014.

Si les conclusions de la visite d'inspection sont en attentes, la VTA a démontré que le **barrage de Lavaud** était dans un état d'entretien, de maintenance et de suivi satisfaisant.

Toutefois, plusieurs préconisations d'entretien ont été formulées. Elles visent notamment à l'aménagement d'un drain en pied de digue ainsi qu'à la réhabilitation de plusieurs vannes.

Les travaux de drainage en pied de digue ont été confiés en octobre 2014 à la société Mercier.

Les travaux consistaient à :

- Capter les débits provenant du tapis drainant rive gauche
- Aménager un nouveau regard de collecte pour remplacer le drain inopérant
- Aménager la restitution des débits de drainage vers le cours d'eau

Concernant la réhabilitation des vannes, une consultation a été lancée en octobre 2014. La première consultation ayant été infructueuse par l'absence d'offre, une seconde consultation a été lancée en décembre 2014. Les travaux devraient être effectués en 2015, avant et après la période de soutien d'étiage.

En 2014, la convention entre l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement du Fleuve Charente et de ses affluents et le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Haute Charente a été modifiée afin de préciser les actions effectuées par le Chantier d'insertion (nettoyage des abords du lac, entretien paysager...).

Cette nouvelle convention est effective au 1^{er} janvier 2015 pour une durée de 5 ans.



Travaux de drainage en pied de digue

Prévention des inondations

Animation du PAPI Charente & Estuaire

Parties prenantes

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondation (PAPI) Charente & Estuaire 2012-2016 fédère des maîtres d'ouvrages locaux et des financeurs dans un objectif de gestion intégrée des risques d'inondations du bassin versant de la Charente, qu'il s'agisse d'inondations fluviales ou maritimes.

Coordination

L'EPTB Charente assure l'animation de ce programme et réunit régulièrement une instance de pilotage chargée de suivre la mise en œuvre du programme.

Deux comités de pilotage précédés des comités techniques préparatoires ont été organisés.

En 2014

Comité de pilotage	Comités techniques préparatoires	
	Fluvial	Maritime
17 juin 📍 Rochefort	4 juin 📍 Saintes	5 juin 📍 Saintes
17 novembre 📍 Taillebourg	7 novembre 📍 Saintes	5 novembre 📍 Rochefort

L'EPTB Charente participe d'autre part aux différentes réunions de travail menées par les maîtres d'ouvrage dans le cadre de ce programme, apporte son soutien technique et administratif et assure le suivi opérationnel et financier des actions.

Signataires

- EPTB Charente
- État
- Région Poitou-Charentes
- Département de la Charente-Maritime
- Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
- Communautés de Communes Vals de Saintonge / Charente - Arnoult Cœur de Saintonge
- Syndicat Mixte d'études pour la gestion et l'aménagement du bassin de la Boutonne (SYMBO)
- Syndicat Mixte pour la Gestion des bassins de l'Antenne, de la Soloire, du Romède et du Coran (SYMBA)
- Syndicat Intercommunal de la Boutonne Amont en Charente-Maritime (SIBA)
- Communes de Saintes / Rochefort / Port-des-Barques / Echillais

Sensibilisation à la culture du risque - Actions PAPI

Programme de pose de repères de crues

L'EPTB Charente a élaboré en 2014 un programme de pose de repères de crues liés au débordement du fleuve Charente et de ses affluents. Le temps qui s'égare et la mobilité des populations tendent à éroder la mémoire collective des inondations ; les repères de crues en matérialisant les plus hauts niveaux atteints par les eaux contribuent à limiter cette tendance à l'oubli.

39 communes se sont inscrites dans la démarche pilotée par l'EPTB Charente, ce qui se traduira par l'installation à terme de près de 80 repères. Ces nouveaux macarons viendront compléter des repères anciens existant par endroit sur le territoire (plaques en fonte ou gravures dans la pierre).



L'EPTB a procédé aux propositions de sites jugés les plus exposés et les plus visibles, en concertation avec les mairies. Il a missionné un géomètre chargé de repérer les niveaux de crues et a mis à disposition des communes les repères de crues conçus et fabriqués à cet effet.

Modèle du repère de crue proposé sur le bassin versant de la Charente, en conformité avec la signalétique officielle : disque en pierre de lave émaillé de 15 cm de diamètre.

Les repères de crues ont commencé à être scellés par les services techniques municipaux dès la mi-janvier 2015. Dans les villes où les enjeux face au risque sont les plus significatifs seront posées des plaques d'information chargées de sensibiliser le public et de consigner les hauteurs atteintes par différentes crues historiques.

Exemple de panneau de crues qui sera installé à Civray.

Exposition itinérante

Basée sur une lecture historique de la crue remarquable de décembre 1982 et abordant le principe de gestion intégrée des risques d'inondations, l'exposition « 1982 : la crue du siècle » réalisée en 2012 par l'EPTB Charente, poursuit son itinérance sur le bassin versant de la Charente. Elle se compose de 15 panneaux et de 2 bornes interactives (l'une pour l'écoute de témoignages et l'autre pour naviguer sur un écran tactile à travers le bassin versant).

9 organismes (collectivités, associations) ont emprunté cette exposition en 2014 sur une durée cumulée de 165 jours, permettant à plus de 2000 visiteurs de la parcourir :

Les Gonds (17), La Rochefoucauld (16), Rochefort (17), Grand Angoulême (16), Taillebourg (17), Association des Professeurs d'Histoire-Géographie du Poitou-Charentes, Association des sinistrés du Cognacais (16), Fléac (16), Vibrac (16).

Exposition installée dans la salle voûtée du parc du Château à Taillebourg (17) durant les journées du patrimoine et complétée par la mairie avec des archives locales.



Lettre d'information

La deuxième lettre d'information du PAPI Charente & Estuaire a été diffusée à 7 500 exemplaires en septembre 2014. L'ensemble des communes du bassin versant de la Charente identifiées à risque d'inondation en ont été destinataires.



Ce document faisait le point sur l'avancement des actions du PAPI, présentait le dispositif de vigilance « vagues-submersion », faisait état de la cartographie des risques de la Directive Inondation mise en consultation et abordait le cycle de crues nécessaires pour le bon fonctionnement des cours d'eau.

Réduction de vulnérabilité Actions PAPI

Une analyse de la vulnérabilité des activités économiques.

L'Institution du fleuve Charente a engagé une opération d'identification des enjeux économiques situés en zone inondable. En première approche, les calculs de surfaces de grands bâtiments industriels et commerciaux situés en zone de risque ont été effectués, faisant ressortir les agglomérations de Rochefort, de Cognac et d'Angoulême comme particulièrement concernées.

La suite de l'opération consistera à utiliser une base de données « entreprises » exhaustive, traitée d'après des données de l'INSEE, pour évaluer plus précisément les enjeux et proposer des actions de réduction de la vulnérabilité au niveau de l'entreprise.

Entreprise inondée en 1982 à Cognac © G. Manuel - Archives municipales



Directive Inondation

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Inondation, la cartographie des risques du Territoire à Risque Important d'inondation Saintes-Cognac-Angoulême a été approuvée par le Préfet Coordonnateur de Bassin le 3 décembre 2014.

Cette cartographie est basée sur trois aléas : crue fréquente (trentennale), crue moyenne (centennale) et crue exceptionnelle (millénaire). L'EPTB Charente et les services de l'État vont maintenant s'unir, sur la base de ces cartes, de la connaissance du bassin et du travail des parties prenantes, pour porter l'élaboration de la stratégie locale (SLGRI) sur ce territoire, qui se traduira par la mise en œuvre après 2016 d'un nouveau programme d'actions dans la continuité de l'actuel PAPI.



Enregistreur audio pour le suivi de la reproduction des aloses.

Préservation des poissons migrateurs : 2014, 3^e année du second programme pluriannuel

L'année 2014 correspond à la troisième année du programme pluriannuel 2012-2015 de la Cellule Migrateurs.

Les espèces ciblées sont l'anguille, les aloses (grande et feinte), les lamproies (marine et fluviatile), le saumon atlantique et la truite de mer. Ces dernières sont suivies sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre dans le but d'améliorer leur circulation et l'état de leurs populations. Pour assurer cet objectif, le programme comporte cinq actions principales :

- La restauration de la continuité écologique
- La connaissance de l'état des populations (suivis biologiques)
- La communication et la sensibilisation, les participations et appuis techniques
 - Le tableau de bord de diagnostic des migrants

Une nouvelle convention de partenariat a été établie pour 2015 entre l'Institution, le Groupement des fédérations de pêche du Poitou-Charentes et le CREAA (Centre Régional Expérimentation Et Application Aquacole). Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'assurer en 2013 la cohérence technique et financière de la réalisation du programme (le 25 juin et le 4 décembre 2014).

Un rapport technique publié en 2015 sera consultable et téléchargeable sur le site internet de l'Institution www.fleuve-charente.net

La restauration de la continuité écologique

En 2014, l'état d'avancement sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre est de :

- 35 nouvelles discussions entreprises
- 58 nouvelles démarches engagées
- 11 rétablissements de la libre circulation

La figure ci-dessous présente le bilan détaillé de l'actualisation 2014 depuis les aménagements réalisés en 2003.

Solution libre circulation	Discussion entreprise	Démarche engagée	Rétablissement effectué	Total
Aménagement	7	10	74	91
Effacement	3	6	18	27
Gestion	0	3	1	4
Plusieurs scénarios	46	60	1	107
Total	56	79	94	229

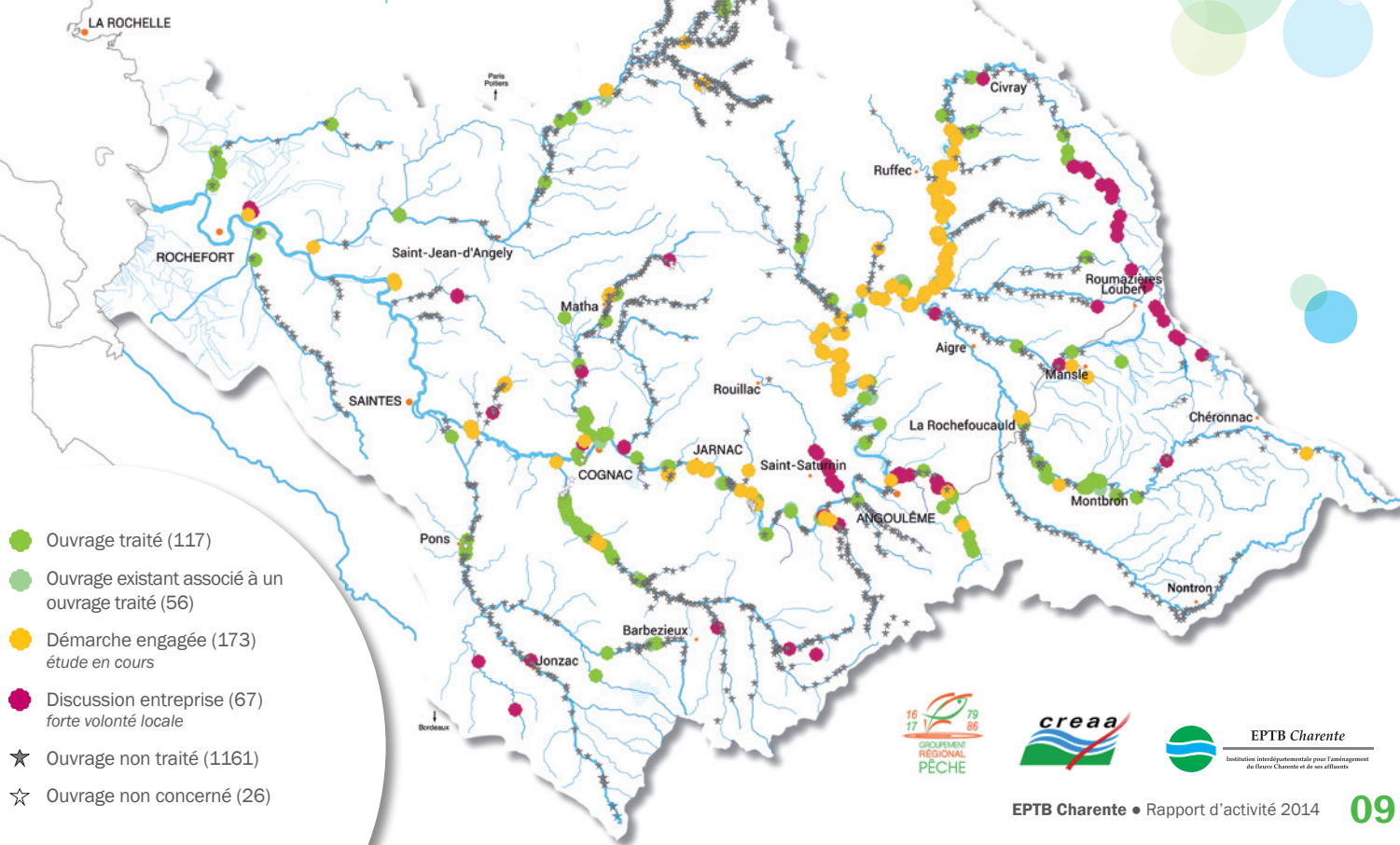
Actualisation de la continuité écologique en décembre 2014

Depuis 2003, sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre, 94 ouvrages ont été traités pour la libre circulation piscicole et 135 sont en projet.

Les solutions retenues ou en projet privilégient la mise en place de dispositifs de franchissement. L'effacement, qui constitue la solution la plus efficace en termes de franchissement, n'est proposé que pour 12% des ouvrages. Les solutions de gestion concernent quasi-exclusivement des ouvrages de marais avec une gestion spécifique pour le franchissement piscicole.

La carte suivante présente la localisation de l'ensemble des ouvrages traités ou en projet pour la libre circulation piscicole en 2014 avec l'état d'avancement.

État d'avancement 2014 du rétablissement de la libre circulation piscicole



Les suivis biologiques

Les suivis biologiques ont été soutenus en 2014 avec, en complément du suivi des fronts de migration et des reproductions des lamproies marines et des aloses, l'estimation du nombre de géniteurs d'aloses. Deux stagiaires ont participé pendant 6 mois à des actions de la Cellule Migrateurs. Tommy BRIAS (EPTB Charente) s'est concentré sur le suivi de la reproduction des aloses dont l'estimation du nombre de géniteurs. Alexandre SCHAAL (Groupement des fédérations de pêche du Poitou-Charentes) a travaillé sur une expérimentation pour trouver le meilleur engin passif pour capturer des petites anguilles (< 15 cm) et a testé cet engin sur la détermination du front de colonisation des anguilles. Les comptages se sont poursuivis à Crouin et à Saujon. 2014 est la dernière année où des pêches au verveux ont été réalisées dans des fossés réhabilités dans les marais salés de la Seudre, en appui technique auprès de la Communauté de Communes de Marennes pour assurer le suivi de la recolonisation par l'anguille.

Communication et sensibilisation

Bulletins d'information n°11 et n°12

Les onzième et douzième numéros du bulletin d'information « A l'écoute des migrants » sont sortis en septembre 2014 et janvier 2015. Ces numéros développent respectivement les comptages de poissons à Crouin, un point sur l'avancement de la restauration de la continuité écologique, une explication des suivis spécifiques de 2014 et une présentation des suivis poussés sur les aloses, une synthèse des résultats sur les anguilles dans les marais de la Seudre, un point sur le débit de la Charente sur les dix dernières années. Ces lettres représentent un outil essentiel de communication vers le grand public et le retour est très positif. Un deuxième recueil d'expériences réalisées en matière de continuité écologique est sorti en janvier 2015. Il présente des aménagements récents sur la Charente, La Boutonne, le Son-sonnette et la réserve de Moëze-Oléron.

Exposition itinérante

Une exposition itinérante composée de 10 panneaux a été réalisée en décembre 2012. Elle est mise à la disposition, gratuitement, de tous les acteurs du bassin versant qui le souhaitent.

8 structures ont emprunté l'exposition en 2014 :

- La réserve naturelle de Moëze-Oléron
- La médiathèque de la Rochelle (conférence)
- L'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- La Maison éclusière de Chaniers
- Les communes de l'Eguille-sur-Seudre et de Nieulle-sur-Seudre (animation)
- L'association des essacs de Saint-Simeux
- L'école primaire publique de Saujon

Tableau de bord



Tableau de bord poissons migrants

L'ensemble des données sur l'état des populations et les fronts de migration est consultable sur le site www.migrateurs-charenteseudre.fr

Animations grand public

Une sollicitation croissante pour des animations grand public ou interventions techniques ciblées a conduit la Cellule Migrateurs à intervenir en 2014 dans le cadre de plusieurs manifestations :

- 23 janv. • Présentation de la Cellule Migrateurs au comité de suivi de la pêche amateur maritime en 17 (à Marennes)
- 19 fév. • Présentation aux étudiants de Licence Pro du Lycée de Bourdeaux
- 18 mars • Conférence sur les poissons migrants à la Médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle avec l'E.C.O.L.E de la Mer (Espace de Culture Océane du Littoral et de l'Environnement) : environ 60 personnes
- 26 mars • 26 mars : Présentation pêche pro civelles et bilan 2013 du suivi des fossés à poisson, Saujon (Fédération de pêche 17)
- 24 mai • 24 mai : Animation « aloses » et visite de la passe de Crouin avec les APN16
- 01 juin • Animation grand public « L'anguille en marais » au Moulin des Loges (St Just-Luzac)
- 26-27 juin • Présentation de l'anguille en marais et de la technique de pêche au verveux aux écogardes de la CDC Ile de Ré
- 28 août • Présentation de l'anguille en marais à Nieulle-sur-Seudre
- 24 sept. • Présentation de l'anguille en marais de la Seudre au Moulin des Loges (Saint-Just-Luzac) dans le cadre des Causeries Champain
- 06 nov. • Présentation aux Rencontres Migrateurs à Poitiers

Le tableau de bord de diagnostic des poissons migrants (www.migrateurs-charenteseudre.fr) a pour but d'aider à la gestion des populations de poissons migrants grâce au suivi des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnels et amateurs ...).

Les variables suivantes ont été travaillées en 2014 :

- États des Ecoulements Charente
- Débits Charente et Seudre : évolution depuis 2004
- Données Criées (France Agrimer)

Depuis, la mise en ligne du site (12 décembre 2012) et jusqu'au 31 décembre 2014, il y a eu :

- 6 415 visites dont 1 772 visiteurs qui sont revenus plus d'une fois soit 27,6%
- Le temps de visite était en moyenne de 2 min 41 s
- Les pages les plus regardées en 2014 ont été le tableau de bord Aloses, le tableau de bord Anguille Charente, la Station de Comptage et les actualités

Reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin d'alimentation des captages (BAC) de Coulonge et Saint-Hippolyte



L'EPTB Charente porte l'animation du Programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau sur les bassins d'alimentation des captages Grenelle de Saint-Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. L'opération a démarré en 2012 avec le lancement de l'étude de diagnostic et de définition du programme d'actions.

En 2014, le rôle de l'EPTB Charente sur ce programme a été de :

- Mener et animer l'étude de diagnostic territorial des pressions
- Élaborer le programme d'actions en collaboration avec les acteurs locaux et les partenaires techniques et financiers
- Animer la démarche de recherche de partenariats
 - Sensibiliser les acteurs locaux et impulser la dynamique sur le territoire
- Animer et coordonner les réunions du comité de pilotage et du comité technique
- Suivre le projet d'un point de vue administratif et financier

2014, une année consacrée à la finalisation de la phase d'élaboration du diagnostic et du programme d'actions.

Les missions menées sont développées ci-dessous.

Suivi du prestataire pour l'élaboration du diagnostic et la définition du programme d'actions

Une étude a été confiée au bureau d'étude InVivo AgroSolutions en février 2013.

Cette étude est divisée en deux phases :

Phase 1 : l'élaboration du diagnostic de territoire

Phase 2 : la définition (co-construction) du programme d'actions avec les acteurs du territoire

La phase de diagnostic a été prolongée de six mois afin de parvenir à un diagnostic partagé par tous. L'année 2014 a donc principalement consisté à finaliser le diagnostic (janvier 2014) et co-construire le programme d'actions avec les acteurs du territoire.

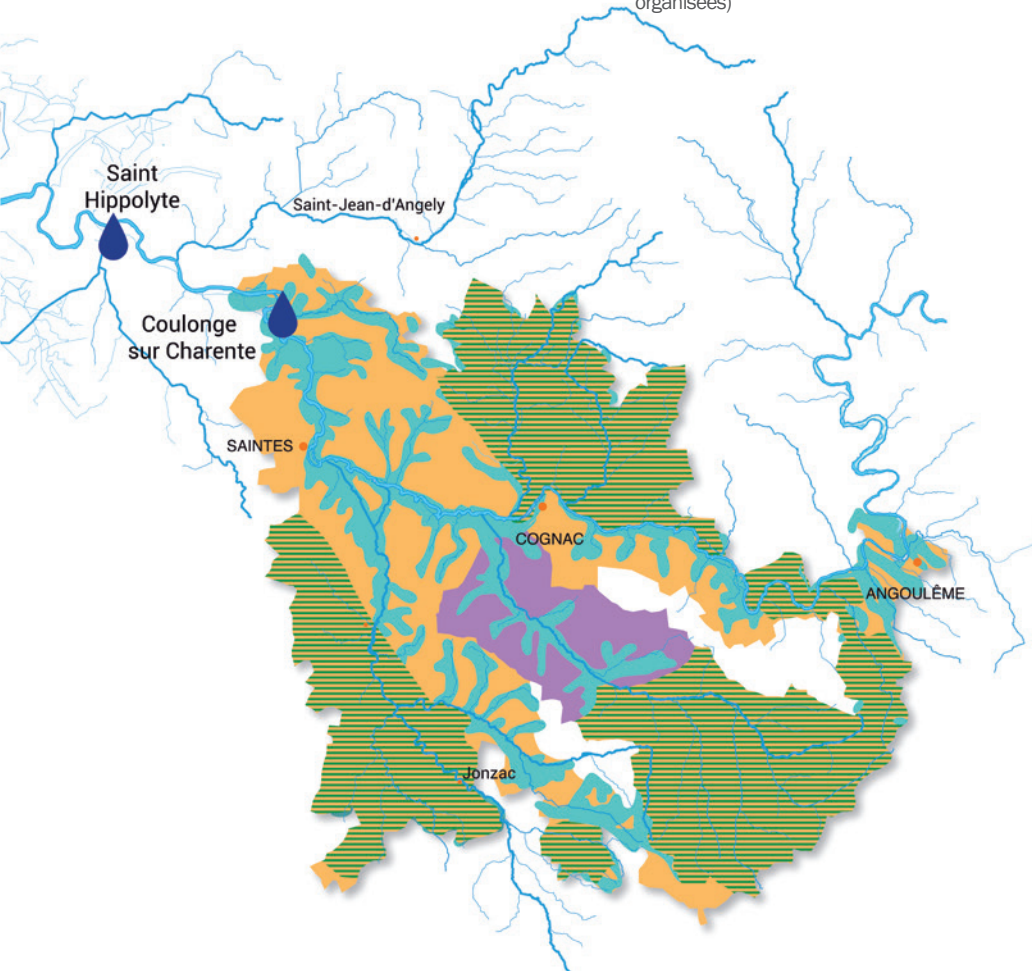
Afin de suivre l'avancé de l'étude, des **réunions régulières** entre l'EPTB Charente et le prestataire ont été **organisées jusqu'à la finalisation de l'étude** en juin 2014. Un Groupe projet composé de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'EPTB Charente, la cellule Régionale Re-Sources, le Syndicat Des Eaux de la Charente-Maritime et la CDA de La Rochelle, a été mobilisé à trois reprises en appui sur des sujets précis.

Concertation et co-construction du programme d'actions

Suite à la validation du diagnostic en janvier 2014 par le Comité de pilotage, un important travail de concertation a été engagé dans l'objectif de co-construire avec l'ensemble des acteurs du territoire le projet de programme d'actions.

La co-construction du programme d'actions s'est déroulée en deux temps :

- **Février - juin :** travail de concertation par la mise en place de groupes thématiques (réunions collectives) avec l'appui du bureau d'étude Invivo AgroSolutions. Ce projet de programme d'actions proposé par le bureau d'étude a été présenté et validé en comité de pilotage le 26 juin 2014. Un certain nombre de point et notamment les modalités de mise en œuvre restaient à définir avant la validation finale du contrat et du programme d'actions
- **Juillet - décembre :** finalisation du programme d'actions par le biais de rencontres individuelles avec l'ensemble des maîtres d'ouvrages potentiels afin de définir les objectifs, la sectorisation et les enveloppes financières pour chaque action (19 rencontres ont été organisées)



Zones d'actions sur le BAC de Coulonge et Saint-Hippolyte

Actions agricoles

- Villes principales
- Captages
- Bassin du Né
= Stratégie du contrat du Né
- Zones d'actions = BAC
- Zones d'actions prioritaires
= Zone A1
= Zones d'actions individuelles
= Pollutions diffuses
- Zones d'actions prioritaires
= Zone A2
= Zones d'actions individuelles
= Pollutions ponctuelles
- Cours d'eau (BD Carthage)

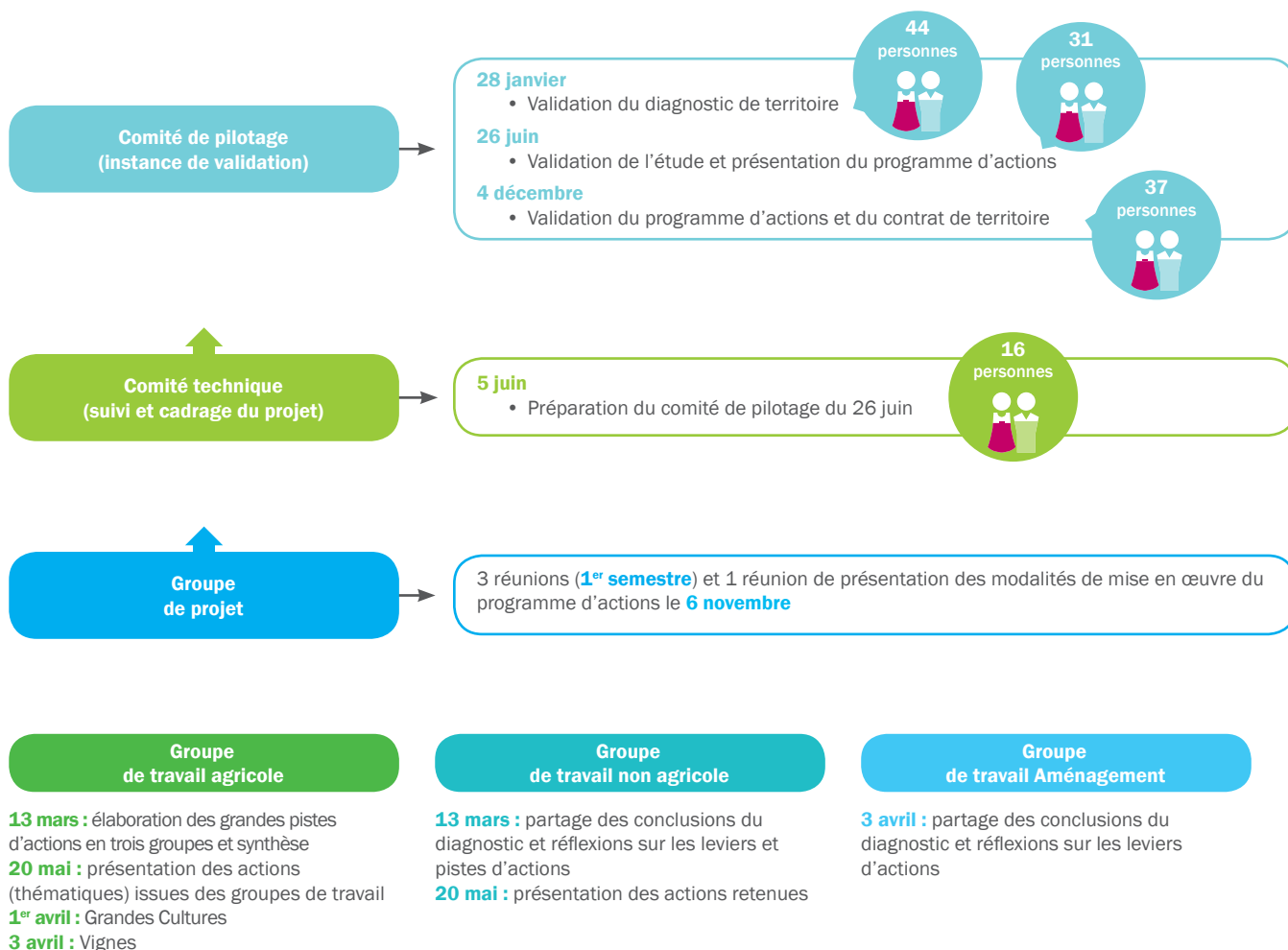
0 10
kilomètres

En
2014

Animation des comités de pilotage, comité technique et groupes de travail

Trois niveaux de concertation/validation ont été définis pour assurer le suivi du projet et de l'étude de diagnostic et de définition du programme d'actions. Ces trois instances sont pilotées et animées par l'EPTB Charente.

Des groupes de travail thématiques ont également été mis en place pour travailler sur les éléments techniques relatifs à l'étude.



Des partenariats à créer pour la mise en oeuvre du programme

Dès la fin de l'étude de diagnostic (janvier 2014) et en parallèle de la rédaction des documents associés au contrat, l'EPTB Charente a engagé une réflexion sur les modalités de mise en œuvre du programme d'actions. Les porteurs de projet (EPTB Charente, le Syndicat Des Eaux de la Charente-Maritime et la CDA de La Rochelle) ont souhaité mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour la mise en œuvre des actions définies au sein de du contrat. Il s'agissait en effet que les structures locales se saisissent des objectifs poursuivis par les porteurs de projets et s'investissent si elles le souhaitent et le peuvent, dans le portage d'actions entrant dans leur champ de compétences.

Des partenariats, formalisés sous la forme de convention entre les trois porteurs de projet, la structure partenaire et les financeurs seront établis afin de définir :

- les actions que la structure partenaire souhaite porter
- les modalités de mise en œuvre de ces actions
- les modalités de financement de ces actions
- les modalités de suivi de ces actions

Validation du portage du programme par l'EPTB Charente en partenariat avec le Syndicat des Eaux de la Charente Maritime et de la CDA de La Rochelle

Il a été décidé lors du Conseil d'administration du 22 décembre 2014 que l'EPTB Charente, le Syndicat Des Eaux de la Charente-Maritime et la CDA de La Rochelle porteront ensemble la mise en œuvre du Programme d'actions de reconquête de la qualité de l'eau sur le Bassin d'Alimentation des Captages de Coulonge et Saint Hippolyte pour les années 2015-2019.

L'EPTB Charente sera le coordonnateur du projet.

Participation aux autres projets et groupes de travail

Participation au projet MODCHAR 2

Le projet Modchar 2 est un projet porté par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Irstea. Il a pour objectif d'explorer les possibilités d'utiliser des outils de modélisation pour évaluer des scénarios d'évolution de l'Agriculture sur le bassin de la Charente dans une perspective opérationnelle de mise en œuvre de plans d'actions. En 2014, pour répondre aux attentes des opérateurs de terrain, le territoire d'étude du projet Modchar 2 a été principalement consacré au Bassin d'Alimentation des Captages de Saint-Hippolyte et de Coulonge.

Sur ce projet, l'EPTB Charente a été amené à apporter ses connaissances sur les pratiques agricoles du bassin d'alimentation des captages. Ainsi plusieurs rencontres entre l'EPTB Charente, l'Irstea, l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Chambre Régionale d'Agriculture ont été organisées pour suivre l'avancée du projet, échanger sur les conclusions techniques et les perspectives 2015. Par ailleurs, l'Irstea a été associé aux réunions de travail et au comité de pilotage des captages Grenelle de Saint-Hippolyte et Coulonge.

Participation au Réseau des animateurs Re-Sources

Les captages de Saint Hippolyte et de Coulonge étant intégrés dans la démarche Re-Sources, la chargée de mission de l'EPTB Charente est associée au réseau des animateurs Re-Sources. L'objectif du réseau des animateurs est de favoriser le partage d'expérience et d'échanger sur les difficultés rencontrées entre animateurs.

L'EPTB Charente a ainsi participé à quatre réunions du réseau Re-Sources en 2014.

Participation à l'élaboration de l'Accord-Cadre Viti-Vinicole

Un projet d'Accord Cadre est en cours d'élaboration par l'Agence de l'Eau Adour Garonne en partenariat avec l'ensemble des représentants des professionnels agricoles (Chambres d'Agriculture, BNIC, Coopératives, Négociants...) et les acteurs concernés.

Cet accord-cadre a pour objectif de définir une stratégie collective relative au traitement des effluents viticoles, vinicoles et de distillations pour qu'à terme l'ensemble des exploitations mettent en œuvre des actions (mises aux normes) nécessaires à la reconquête de la qualité de l'eau.

L'EPTB Charente s'est impliqué dans cette démarche afin d'être force de proposition sur les modalités d'articulations et de mises en œuvre entre l'accord cadre le programme d'actions et de veiller à la cohérence et l'articulation des démarches sur le bassin.

Mise en place de Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC)

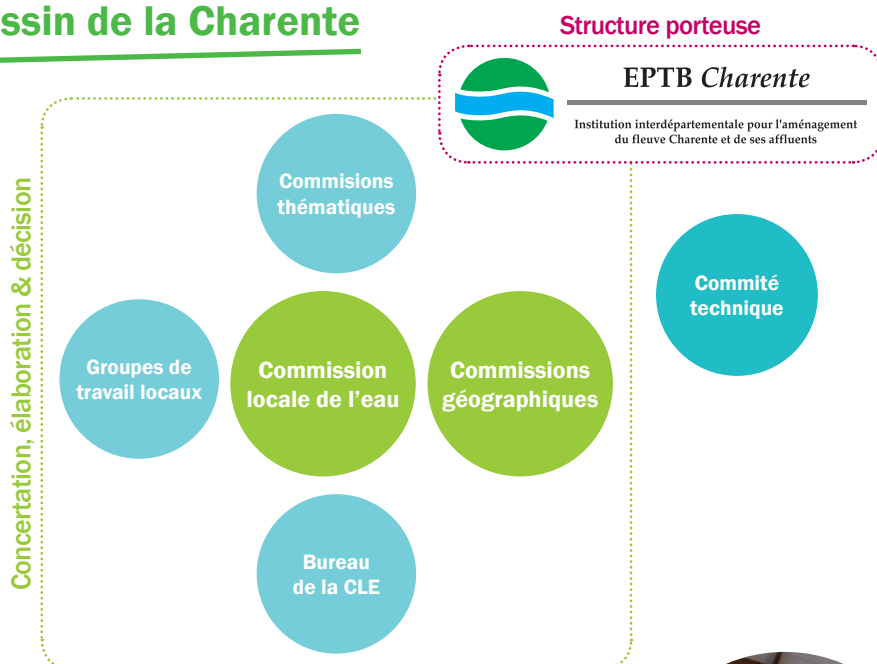
Les MAEC sont un outil du second pilier de la PAC mobilisé afin de répondre à l'ensemble des enjeux environnementaux, qui font partie intégrante du programme d'action sur le bassin des captages de Saint Hippolyte et de Coulonge. Une nouvelle programmation est engagée pour la période 2015-2020. Les MAEC ne peuvent être proposées aux agriculteurs que sur des territoires à enjeux où un opérateur porte un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique).

L'opérateur est la structure qui construit le Projet Agro-environnemental en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire pour la construction et l'animation du projet. L'EPTB Charente envisage de se porter opérateur sur le Bassin d'Alimentation des Captages de Coulonge et Saint Hippolyte à partir de 2016. Un courrier a été envoyé dans ce sens à la DRAAF, à la DDT 16, DDTM 17 et à la Région Poitou-Charentes.

SAGE du bassin de la Charente

Présentation des activités de la commission locale de l'eau

Schéma d'organisation ci-contre.



31 janvier
Saintes
(17)

Séance plénière de la CLE

La composition de la CLE a été impactée par les élections municipales de mars 2014, pour ce qui concerne le collège des élus. L'arrêté modificatif ayant été signé le 15 décembre 2014, il n'a pas été possible d'organiser d'autre séance plénière de CLE en 2014.

Ordre du jour

- Adoption du rapport d'activité 2013
- Retour sur les commissions géographiques d'octobre 2013
- Définition des commissions thématiques
- Élection des Présidents des commissions thématiques
- Présentation des prestataires recrutés en appui de la cellule d'animation pour l'élaboration du SAGE : équipe, méthodologie et calendrier (sous réserve d'un appel d'offre fructueux)
- Présentation du plan de communication du SAGE
- Questions diverses

Réunions du bureau de la CLE

Le bureau de la CLE s'est réuni à trois reprises en 2014.

4 mars
Cognac (16)

13 mai
Saintes (17)

2 octobre
Saintes (17)

Ordre du jour pour chacune de ces réunions

- Présentation et avis sur le Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) Saintes-Cognac-Angoulême
 - Échanges sur la méthodologie d'élaboration du scénario tendanciel et les pistes alternatives : organisation des groupes techniques, acteurs à rencontrer...
 - Point d'information sur le 5^e programme zones vulnérables nitrates
 - Questions diverses
-
- Retour sur les groupes techniques des 8 et 9 avril
 - Point d'avancement dans l'élaboration du scénario tendance
 - Modalités d'organisation des commissions thématiques
 - Point d'information sur le Projet européen sur l'état de connaissance des milieux littoraux (ORQUE SUDOE)
 - Questions diverses
-
- Point d'avancement de l'élaboration du SAGE
 - Point d'information dans la modification de l'arrêté de CLE suite aux élections municipales
 - Point d'avancement dans l'élaboration du scénario tendanciel
 - Modalités d'organisation des commissions thématiques
 - Suite du calendrier d'élaboration du SAGE
 - Questions diverses

Réunions des groupes de travail techniques

Lors de la réunion du Bureau de la CLE du 4 mars 2014, il a été décidé d'organiser dans le cadre de l'élaboration du scénario tendanciel quatre groupes de travail techniques pour échanger avec les acteurs du territoire sur les thèmes suivants :

Eau et économie

8 avril
Jarnac (16)

Eau et urbanisme

8 avril
Jarnac (16)

Eau et agriculture

Les enjeux de qualité
9 avril
Chaniers (17)

Eau et agriculture

Les enjeux de qualité
9 avril
Chaniers (17)

Ces réunions ont permis de s'appuyer sur des structures et personnes ressources, avec des débats par thème pour identifier les dynamiques en cours (politiques dominantes / émergentes), les menaces et les opportunités qui pèseront à l'avenir sur la ressource en eau et les milieux.

Réunion des commissions thématiques

Deux sessions de commissions thématiques ont été organisées.

En 2014

Session 1
Automne 2014

Session 2
Décembre 2014

Ordre du jour commun à chacune de ces commissions

- Présentation / échanges sur les bases du scénario tendanciel et débat sur la formulation des enjeux du SAGE.
- Tables rondes de concertation autour des leviers et alternatives à étudier et préciser dans la perspective de l'émergence des orientations stratégiques qui feront l'objet de la 2^{ème} série de commissions thématiques
- Synthèse des débats, présentation du calendrier pour la suite de l'élaboration du SAGE

Entre 40 et 60 personnes ont participé à chacune de ces commissions, qui ont permis de consolider le scénario tendanciel, d'identifier les enjeux et de définir les orientations et leviers d'actions potentiels qui constitueront la stratégie du SAGE. À la différence de la première session, lors de la deuxième session les leviers liés à la participation, la communication et l'organisation des acteurs ont été évoqués de façon transversale dans chacune des 4 commissions.

Commission 1 - 13 octobre
« Manques de ressources en eau à l'étiage »
📍 Gond-Pontouvre

Commission 2 - 14 octobre
« Pressions des rejets sur la qualité d'eau »
📍 Cognac

Commission 3 - 15 octobre
« Inondations et submersions en hautes eaux »
📍 Cognac

Commission 4 - 16 octobre
« Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques »
📍 Chaniers

Commission 5 - 30 octobre
« Participation, communication, organisation des acteurs de la gestion de l'eau »
📍 Cognac

Commission 1 - 10 décembre
« Manques de ressources en eau à l'étiage »
📍 Saintes

Commission 2 - 5 décembre
« Pressions des rejets sur la qualité d'eau »
📍 Cognac

Commission 3 - 10 décembre
« Inondations et submersions en hautes eaux »
📍 Saintes

Commission 4 - 11 décembre
« Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques »
📍 Cognac

Cette deuxième session visait à approfondir les différents leviers lors de la première session, et de travailler à leur organisation et leur hiérarchisation.

Les avis de la CLE et de son bureau

Les règles de fonctionnement précisent que la CLE délègue au Bureau la réponse aux demandes d'avis soumises à la CLE. Bien que le SAGE ne soit pas encore en phase de mise en œuvre, la CLE a été sollicitée pour des avis en 2014 :

- Cartographie des risques du TRI Saintes-Cognac-Angoulême

→ Observations transmises après le Bureau du 4 mars 2014

- 4 PLU

→ Pas d'avis



Études d'élaboration du SAGE

La cellule d'animation SAGE de l'EPTB Charente est chargée du suivi des études réalisées par le groupement de bureaux d'études retenu pour la rédaction de l'état initial et du diagnostic : suivis administratif, technique et financier des marchés...

La cellule d'animation prépare également les réunions de travail où interviennent les prestataires : comité technique, Bureau.

Le choix de faire appel à des prestataires extérieurs pour les aspects techniques permet à la cellule d'animation de se concentrer sur l'organisation de la concertation, l'organisation du projet et sa cohérence technique et organisationnelle, notamment en anticipant les points de blocage techniques et délais administratifs. Le contact avec les acteurs locaux permet ainsi une bonne connaissance mutuelle de l'EPTB et des acteurs locaux, facilitant la démarche en réunion.

Lancement de l'étude

« Tendances et scénarios, Choix de la stratégie - Rédaction des documents du SAGE - Modifications des documents du SAGE après consultation et enquête publique » (durée de 39 mois).

Le Conseil d'administration de l'EPTB Charente a retenu le groupement formé par EAUCEA - MTP - Philippe MARC avocat pour la réalisation de cette étude.

Celle-ci a été lancée le 31 janvier 2014 en séance plénière de CLE.

L'année 2014 a été consacrée à la réalisation de la tranche ferme « tendances, scénarios et choix de la stratégie ».

Animation du réseau d'animateurs

Le réseau des animateurs de gestion de l'eau de la Charente et de ses affluents regroupe l'ensemble des animateurs de collectivités porteuses d'opérations de gestion territorialisée de reconquête ou de préservation de l'état de l'eau sur les bassins Charente, Boutonne et Seudre. Il intègre les animateurs de SAGE (Charente, Boutonne, Seudre), de contrats de bassins (Doüe, Né) et d'opérations Re-Sources.

En 2014 l'EPTB Charente a assuré le secrétariat et l'animation de deux rencontres plénières (en avril et décembre 2014). Ces rencontres ont permis de faire le point sur les travaux ou réflexions à mener en commun et de mettre en place des sous-groupes de travail élargis à d'autres acteurs.

Lors des rencontres plénières du réseau, un point d'avancement a également été réalisé sur les travaux des groupes.



Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation SAGE de l'EPTB Charente

Suivi des projets et participation aux divers groupes de travail

- Suivi et participation aux réunions comités techniques pour l'élaboration de schémas départementaux : schéma de l'eau (86), schéma des cours d'eau (17), réflexion structuration politique eau (79)
- Comités techniques ou de pilotage de projets en lien fonctionnel avec la gestion de l'eau et des milieux aquatiques : contrats territoriaux de bassin (Né, Doüe), opération Re-Source (AEP), Natura 2000, élaboration et suivi des SCoTs...
- Rencontres du réseau régional Dialter (dialogue territorial) animé par l'Ifrée

Participation au projet ORQUE-SUDOE

Participation à trois groupes de travail (regroupant une dizaine d'acteurs locaux) sur le thème de la qualité environnementale des Pertuis Charentais (février, mars, mai)

Actions de communication

La cellule d'animation est chargée de mettre en œuvre les actions de communication définies par la CLE.

Une page du site internet de l'EPTB Charente est consacrée depuis 2011 au SAGE, ainsi qu'un espace collaboratif réservé aux acteurs de l'élaboration. La cellule d'animation met à jour l'avancée du SAGE et met en ligne les documents de travail et les documents validés (compte-rendu de réunions, rapports d'études...). Lors de la séance plénière de CLE du 31 janvier 2014, la CLE a adopté son plan de communication qui couvre les phases d'élaboration et de mise en œuvre du SAGE.

À noter par ailleurs la parution d'un article relatif au SAGE dans le bulletin d'information LPO dans le cadre de l'animation de sites Natura 2000 sur le bassin de la Charente (avril).

En 2014, les travaux menés ont eu pour thèmes :

- Communication et jeux d'acteurs : organisation de 3 journées de travail animées par l'Ifrée en juin, septembre, décembre 2014
- Aménagement des versants et milieux pour améliorer l'état de l'eau : organisation du groupe technique et rencontre des acteurs et référents de la thématique en décembre 2014
- Partenariats avec les associations d'éducation à l'environnement : groupe technique et rencontre en avril 2014
- Partenariats avec la filière viti-vinicole du Cognac : échanges et réflexions sur le projet d'accord cadre

RECEMA

Réseau d'Évaluation Complémentaire de l'État de l'eau & des Milieux Aquatiques de la Charente et de ses affluents

Le RECEMA a pour objet l'acquisition de données (connaissance et suivi) de l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents. Il se concrétise par un réseau de stations de suivis cohérent et complémentaire des autres réseaux sur le bassin, notamment de ceux sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau ou des Départements 17, 79 et 24.

Il s'agit d'un dispositif partenarial associant en 2014 22 structures locales de gestion de l'eau : syndicats de rivière, syndicats d'eau potable, intercommunalités..., avec l'EPTB Charente qui assure la coordination du groupement de commandes maître d'ouvrage des suivis réalisés dans le cadre du RECEMA. Un partenariat avec le Département de Charente-Maritime permet également d'exploiter et de valoriser les résultats via un outil global à l'échelle du bassin : AquaTIC.

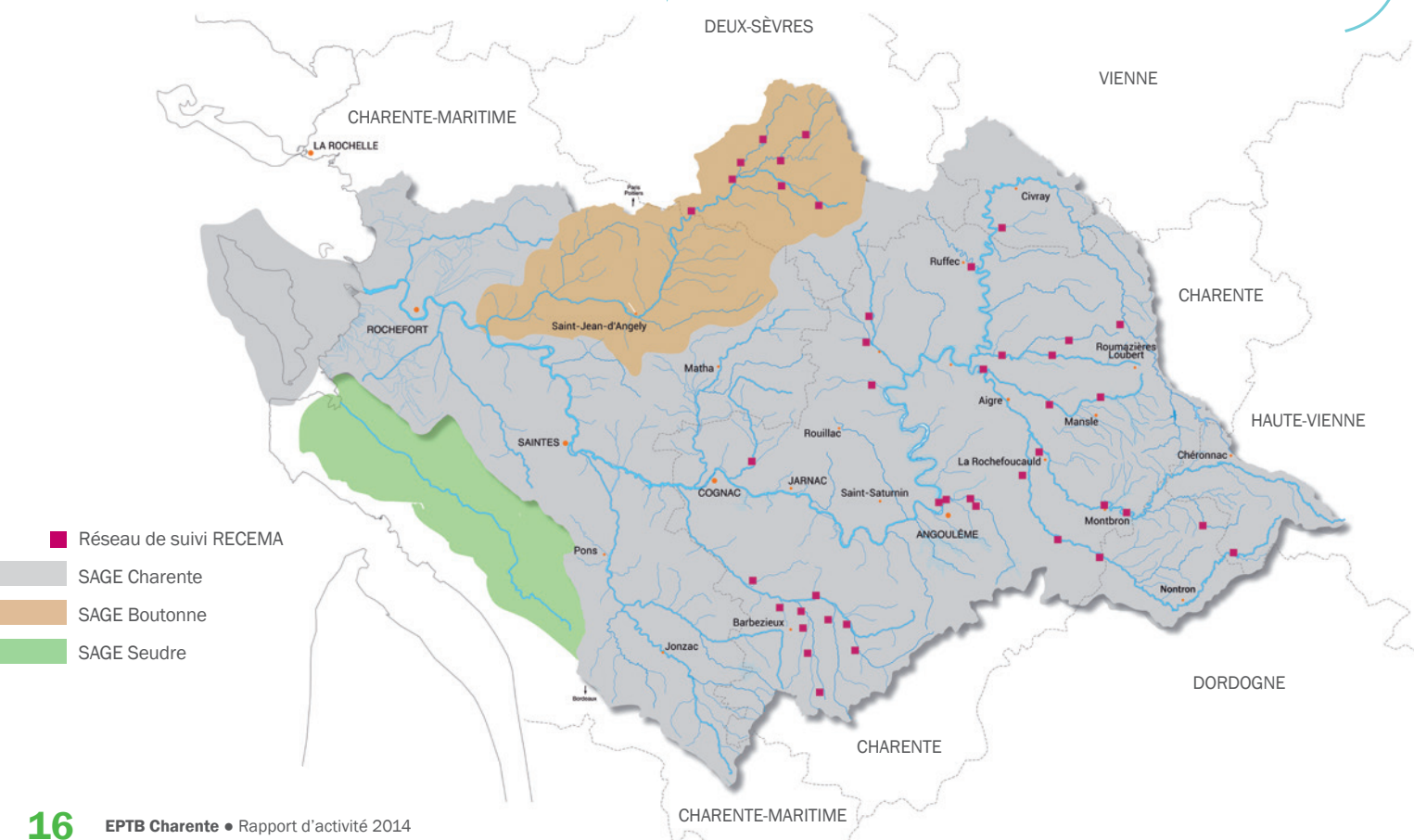


En 2014, l'EPTB Charente a réalisé :

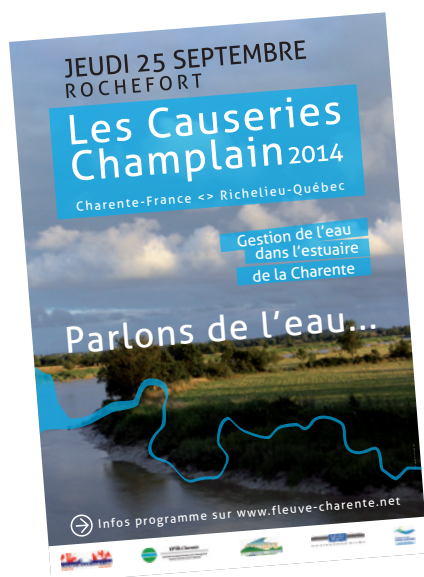
- le bilan technique et financier de l'année 2013 et assuré le suivi financier
- la coordination du groupement de commandes, le suivi technique, administratif et financier de la programmation 2014 comprenant 51 stations :
 - 28 en suivi physicochimique basique :
 - 3 en fréquence annuelle = 11 (février – décembre 2014)
 - 25 en fréquence annuelle = 6 (mars, mai, juin, juillet, septembre, novembre 2014)
 - 10 en suivi pesticides :
 - 5 en suivi de la liste complète de 160 molécules en fréquence 4 (mars, mai, juin, novembre 2014) dont 3 avec un complément sur les molécules glyphosate et AMPA sur les autres tournées (juillet et septembre 2014),
 - 5 en suivi spécifique de la molécule bentazone en fréquence 4 (mars, mai, juin, novembre 2014)
 - 41 en suivi microbiologique (indicateurs de contamination fécale),
 - 19 en suivi hydrobiologique (indices biologiques)
- la préparation technique, administrative et financière de la programmation 2015, dont
 - une consultation des entreprises (marché public comprenant 5 lots)
 - la préparation de deux avenants à la convention de groupement de commandes
- la concertation des membres du groupement sur la base du bilan 2013, du point d'avancement 2014 et de la préparation de la programmation 2015 :
 - organisation de réunions de 3 comités techniques géographiques locaux en septembre
 - organisation d'une réunion de comité de pilotage en novembre



Programmation technique 2014 : suivi de l'état de l'eau sur les SAGE Charente, Boutonne et Seudre



Les Causeries Champlain



L'EPTB Charente est jumelée depuis 2006 avec un organisme de bassin versant québécois, le COVABAR, Comité de Concertation et de Valorisation du Bassin de la Rivière Richelieu.

La coopération entre l'EPTB Charente et le COVABAR s'appuie notamment sur l'organisation annuelle d'une manifestation destinée à échanger et débattre des enjeux de l'eau reliés aux territoires des bassins versants du fleuve Charente et de la rivière Richelieu dans une démarche respectueuse des principes du développement durable : les Causeries Champlain. Celles-ci ont lieu alternativement sur les bords de la Charente et sur les bords de la Richelieu et se réfèrent à l'esprit du pionnier charentais et observateur du géographe québécois Samuel Champlain. Ce charentais, natif de Brouage près de l'embouchure du fleuve Charente, a remonté en 1609 et caractérisé comme premier européen la rivière des Iroquois (aujourd'hui rivière Richelieu).

Dans le cadre de la sixième édition des Causeries Champlain, l'EPTB Charente a organisé du 24 au 27 septembre 2014 une série de visites et de conférences-débats sur le thème de la gestion de l'eau dans l'estuaire de la Charente et sur le littoral.



Le fonctionnement & le budget de l'EPTB

Évolution des comptes administratifs de l'Institution (recettes et dépenses réelles)

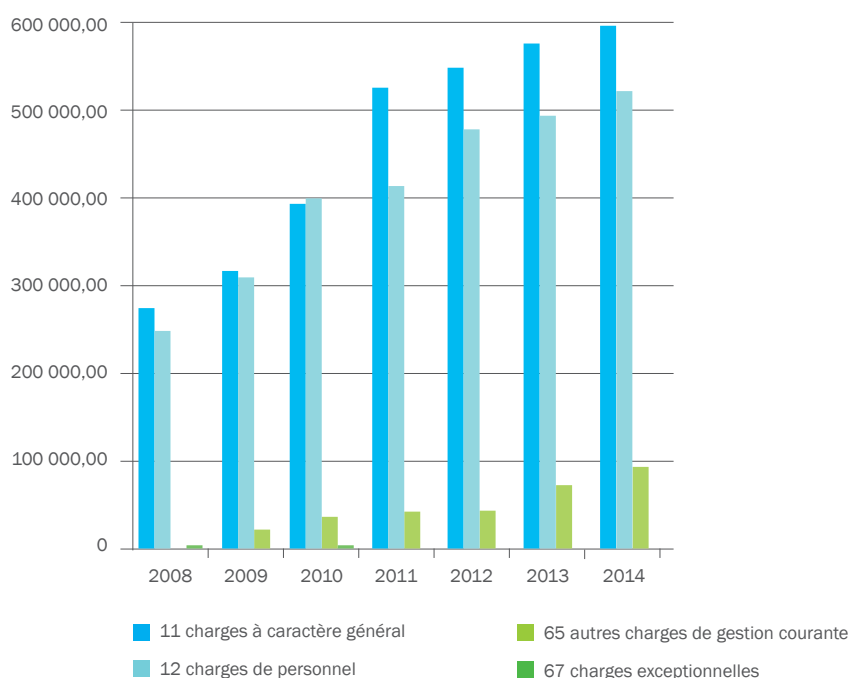
Sont présentés ci-dessous quelques éléments de synthèse sur l'évolution des comptes administratifs de l'Institution sur les dernières années (recettes et dépenses réelles). Il n'est pas tenu compte des opérations d'ordre.

Les dépenses réelles

Fonctionnement

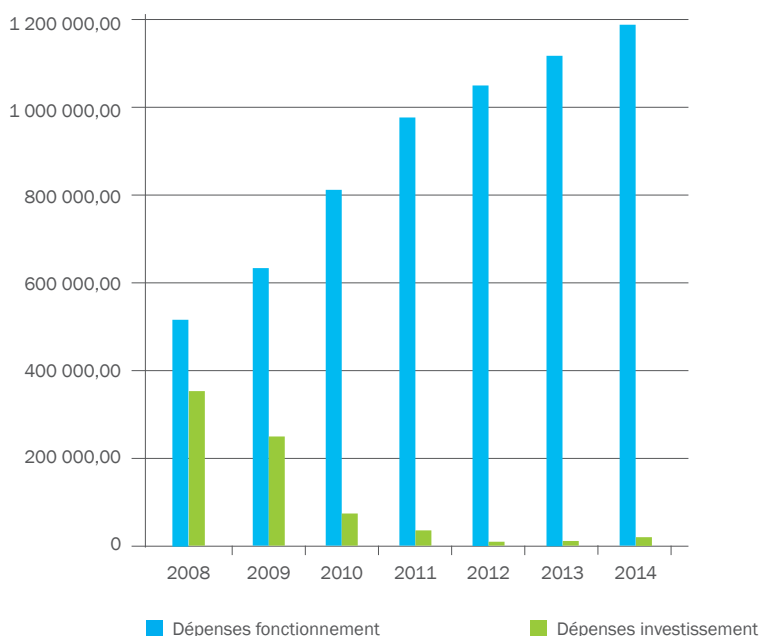
Pour la section de fonctionnement, sur la période 2008-2014, la valeur moyenne de dépenses réalisées représente 909 383 €. Ces dépenses sont en augmentation depuis 2008.

L'augmentation de dépenses de fonctionnement s'explique par l'augmentation du nombre de missions de l'Institution et des services liés. Le graphique ci-contre montre la répartition des charges de fonctionnement entre les charges de personnel et les charges à caractère général.



Investissement

Pour la section d'investissement, sur la période 2008-2014, la valeur moyenne des dépenses représente 111 232 €. Le montant des dépenses réelles d'investissement connaît une très forte baisse.



L'Institution en quelques chiffres

Réunions en 2014

3

réunions

du Conseil d'Administration

7 janvier, 13 mai, 22 décembre

5

réunions du Bureau

8 avril, 17 juin, 14 octobre,
18 novembre, 2 décembre

Ressources Humaines - Effectif au 31 décembre 2014

8

agents titulaires

1

agent contractuel

1

agent

mis à disposition par
le Conseil Général de Charente

1

Emploi Avenir

Les recettes réelles

Fonctionnement

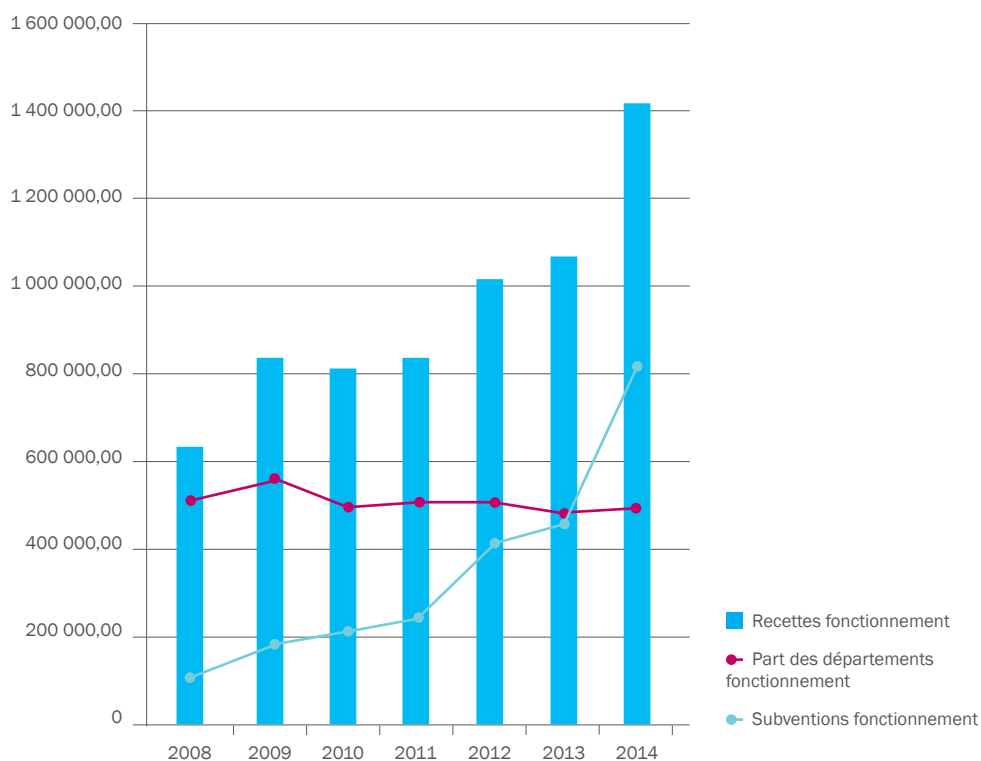
Pour la section de fonctionnement, sur la période 2008-2014, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente 961 170 €.

Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps. En effet, le montant des versements reçus est calculé sur la base des dépenses réelles de l'exercice antérieur.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des recettes réelles de fonctionnement. La courbe ● indique l'évolution de la participation des Départements membres sur cette même période. La courbe ● montre l'évolution des subventions reçues.

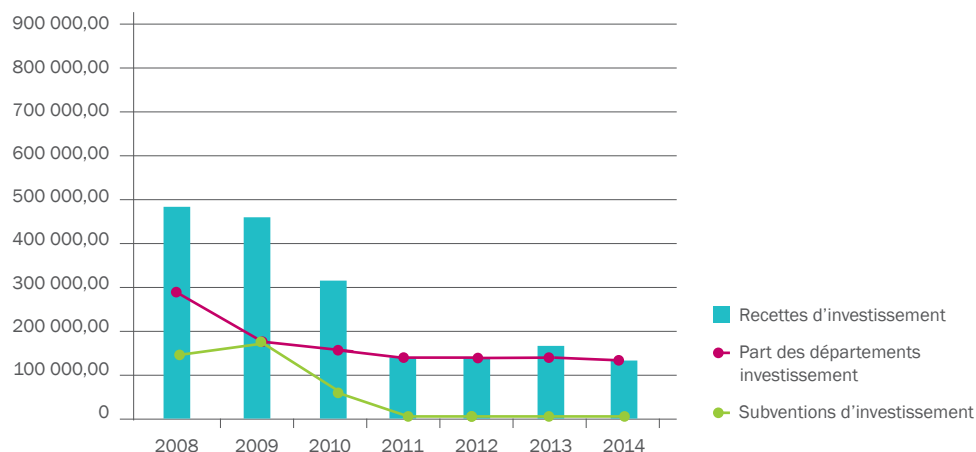
L'augmentation des recettes de fonctionnement, sur la période 2008/2014 est de +127%.

La participation annuelle des Départements membres reste stable. Elle passe de 79 % des recettes réelles de fonctionnement en 2008 à 34 % en 2014. Ceci s'explique par l'augmentation de la part des subventions dans le budget de l'institution.



Investissement

Concernant les recettes d'investissement, sur la période 2008-2014, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente 264 856 €. Ces recettes d'investissement présentent une forte baisse parallèlement à la baisse des dépenses.





EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



2 place Saint Pierre
17100 Saintes
05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

www.fleuve-charente.net